

JANVIER 2019



N° 10

# LE PETIT LAFITTOIS

*Mairie de Lafitte-Vigordane*

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32

[lafitte-vigordane@wanadoo.fr](mailto:lafitte-vigordane@wanadoo.fr) ♦ [www.lafitte-vigordane.fr](http://www.lafitte-vigordane.fr)

## ÉDITO DU MAIRE



Chères Lafittoises, Chers Lafittois,

Je suis heureuse de vous présenter ce nouveau numéro de notre Bulletin Municipal.

Durant les derniers mois, nous avons continué à œuvrer avec dynamisme au service de tous et je tiens à rendre hommage aux bénévoles et aux élus qui se dévouent sans compter pour animer notre village. Je souhaite la bienvenue à une association nouvellement créée : Lafit'Toile, qui vous propose, désormais, des séances de cinéma. Grâce à la vitalité de nos associations, notre village dispose d'une offre sportive et culturelle que d'autres nous envient... Sans mettre en péril les équilibres budgétaires, la Mairie s'efforce de soutenir leurs actions. Ainsi, s'agissant de l'Espace de Vie Sociale et de la maison des associations (ancienne maison de M et M<sup>me</sup> GUITARD), nous avons réussi à obtenir une subvention de plus de 80 % pour restaurer ce bâtiment et redonner une dynamique au centre bourg. Nous poursuivons aussi nos efforts pour l'embellissement du village et la mise en valeur de notre patrimoine avec la restauration des deux lavoirs (dont vous découvrirez des photos dans ce bulletin). Nos efforts sont également constants pour la construction de logements et l'installation de commerces de proximité. La tâche n'est pas simple car les investisseurs hésitent à se lancer dans des projets au sein de villages ruraux qu'ils jugent peu attractifs mais, là encore, les choses avancent et nous avons bon espoir de voir le projet sortir de terre en 2019...

Par ailleurs, notre commune s'est inscrite dans la démarche « mairie ouverte » impulsée par les pouvoirs publics pour recueillir vos avis, vos souhaits, vos doléances. N'hésitez pas à vous exprimer !

Je terminerai ces quelques lignes avec une pensée pour les victimes et leur famille, des attentats de Strasbourg...

J'espère que vous avez passé de très belles fêtes, et vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2019.

*Le maire*  
Karine BRUN

## SOMMAIRE

Page 3 : ..... Vie Municipale

Page 11 : ..... Vie Sociale

Page 14 : ..... Jeunesse

Page 15 : ..... Culture / Loisirs

## CARNET CIVIL

### NAISSANCES

02/07/2018 : Eliott TORIBIO  
15/07/2018 : Malone IVANOVITCH  
05/09/2018 : Célia RIVIERE  
15/10/2018 : Athéna LONGIN

### MARIAGES

11/08/2018 : Guillaume LAPÔTRE  
Clémence BERTRAND-BOULAUD  
25/08/2018 : Cédric PISTRE  
Claudie BAREILLE  
15/09/2018 : Sébastien ECHENE  
Aurélié LOPEZ

### DÉCÈS

02/07/2018 : Alcide MAUVAIS  
24/10/2018 : Marie-Christine ROUBY épouse SOULA  
07/11/2018 : Michel RUCKEBUSCH  
24/12/2018 : Geoffrey RENAUD

## PERSONNEL COMMUNAL



Sous contrat depuis 3 ans, Damien RIVIERE vient d'être nommé adjoint technique stagiaire. Il sera titularisé dans un an.

### HORAIRES DE LA MAIRIE

**Mardi :**

8h30 à 12h et 14h à 19h

**Mercredi au Vendredi :**

8h30 à 12h et 14h à 18h

**Samedi :**

8h30 à 12h

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**Dimanche 26 mai 2019**

Les élections européennes en France se dérouleront le Dimanche 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen, pour un mandat de 5 ans.

Elles auront lieu au suffrage universel direct à un tour.

## FUITES D'EAU

Depuis quelques mois maintenant, un certain nombre de nos administrés se sont plaints d'avoir subi des fuites d'eau après compteur occasionnant de gros dégâts et de lourds et coûteux travaux sur leur canalisation.

La commune a demandé une première vérification il y a quelques mois. La réponse reçue indiquait que « *la pression de service ne peut évoluer à la hausse, puisqu'elle est liée à la hauteur du château d'eau de Saint-Elix-le-Château. Il est toutefois conseillé d'installer un réducteur de pression à la sortie des compteurs pour protéger les installations privées.* »



Dans un second temps, nous avons demandé des relevés de pression en 3 points sur la commune de Lafitte-Vigordane, mais à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

Dans le but de faire masse, et en concertation avec les communes de Gratens, Peyssies et Saint-Elix-le-Château, également touchées par ces problèmes de fuite d'eau, chacune a lancé un recensement des habitants sinistrés par un flyer que vous avez dû recevoir dans vos boîtes aux lettres.

Nous ferons ensuite remonter ces informations au Syndicat des Eaux afin de prouver l'importance et la gravité de la situation. Nous vous transmettrons les résultats dès que possible.

**Par précaution, nous vous conseillons d'ores et déjà de vérifier régulièrement votre compteur d'eau, d'installer un réducteur de pression à la sortie de votre compteur, et de contacter votre assurance afin de connaître la prise en charge d'un éventuel sinistre.**



**UN BUDGET BIEN MAÎTRISÉ,  
DES INVESTISSEMENTS BIEN MESURÉS.**

Comme chaque année, plusieurs domaines d'activités ont guidé nos actions.

Nous avons poursuivi l'amélioration des conditions d'accueil de nos enfants dans nos écoles en réparant le plafond de tout **le groupe scolaire**, frais intégralement pris en charge par l'assurance dommage ouvrage et en installant la climatisation dans la cantine et l'ALAE pour un total de **82 668,28 €**. Nous avons aussi renouvelé une partie du parc informatique et du mobilier pour une somme de **3 576,90 €**.

Nous restons vigilants sur **l'entretien de notre patrimoine** et avons rénové une partie du lavoir (route du lavoir, derrière la mairie) pour un montant de **5 078 €**, réparé la toiture de l'église pour **7 258,80 €** et effectué diverses réparations, notamment au Complexe des Pyrénées, pour un total de **1 046,40 €**.

Bien évidemment, afin de permettre aux agents des services techniques d'être toujours plus opérant, nous avons renouvelé du **matériel** (un tracteur), de **l'outillage** et divers autres petits équipements pour une somme de **26 867,73 €**.

Par ailleurs, la sécurité de tous reste une de nos priorités et cette année **les travaux d'urbanisation** sur la RD 48 (La Chapelle) ont permis d'améliorer confortablement celle-ci, pour un montant de **299 598,47 €**.

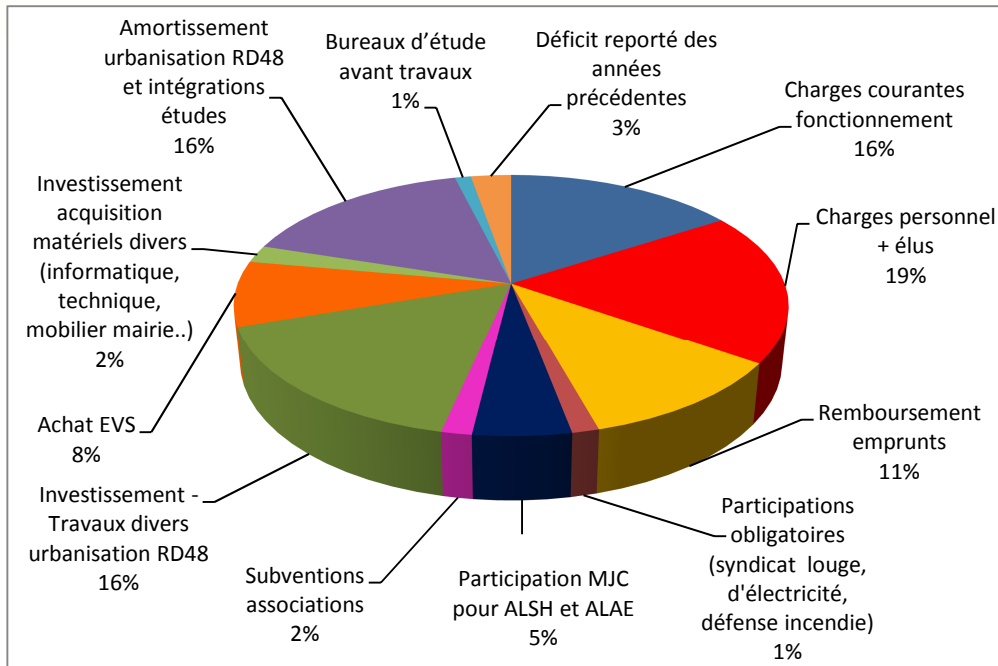
Enfin, axe majeur de notre programme, nous avons mis cette année en chantier la rénovation de **l'ancienne maison de la famille Guitard**, pour la transformer en un lieu de vie où chacun pourra y trouver écoute et chaleur. L'achat et les premières études pour la transformation en un Espace de Vie Sociale (EVS) et associatif pour un montant de **150 561,52 €** augurent l'émergence d'une superbe réalisation.

Nos actions, comme vous pouvez le constater à travers ces chiffres, visent à faire en sorte qu'il fasse toujours bon vivre dans notre village. Mais, surtout, nous veillons à l'équilibre de nos finances ; ainsi **la vente des terrains** à Nexity pour la construction de logements et de commerces près de nos écoles a rapporté **349 983 €** à la commune et **la recherche permanente de subventions** a fait obtenir **69 154,02 €** (sachant que celles pour la rénovation de l'ancienne maison de la famille Guitard et bien d'autres sont en cours d'obtention).

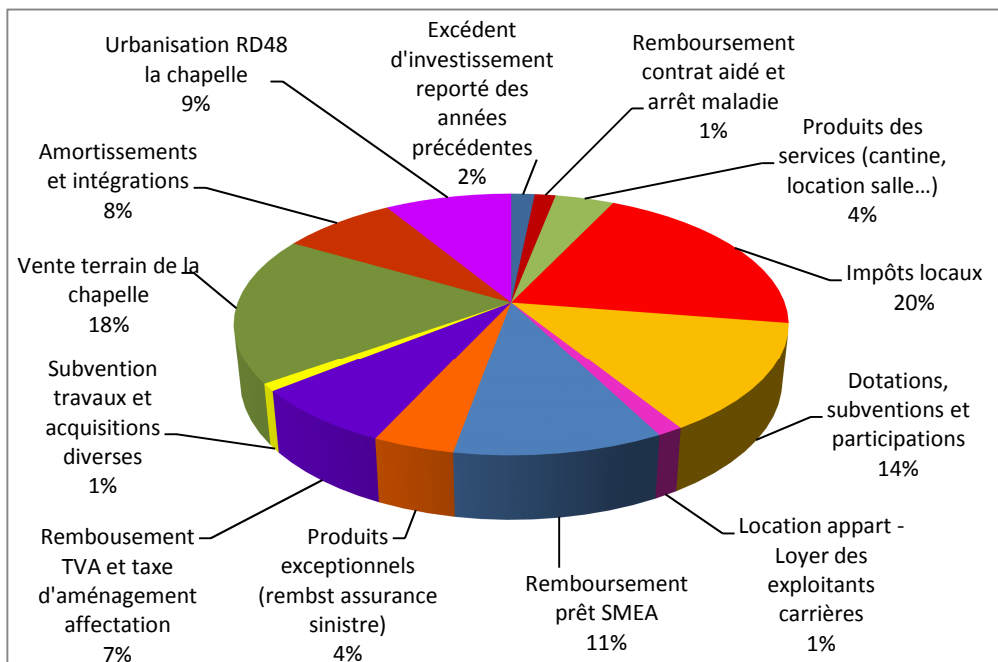
Cette rigueur nous a permis encore cette année de **ne pas recourir à l'emprunt** mais également d'autofinancer, par la section de fonctionnement du budget, à hauteur de **207 015 €** notre section d'investissement, et ce, **sans augmenter le taux d'imposition des administrés**.

## BUDGET

**DÉPENSES (Fonctionnement et Investissement) : 1 610 817 €**



**RECETTES (Fonctionnement et Investissement) : 1 914 729 €**





### FERME PHOTOVOLTAÏQUE

Concernant **l'implantation de la ferme photovoltaïque**, la demande de modification du PLU a été acceptée et il a été décidé, dans le cadre de projets de développement durable, de **combinaison l'installation des panneaux photovoltaïques avec un site d'apiculture**, en implantant des ruches sous les panneaux. Un espace de circulation pourrait être aménagé sous les panneaux pour faciliter la sortie des abeilles. Les surfaces de production d'énergie photovoltaïque pourraient être des

lieux propices à la préservation de la biodiversité.

La société VALOREM quant à elle s'engage à accueillir une activité apicole sur le site, en mettant notamment en place un environnement adéquat. Des études de dimensionnement de cette activité vont être entreprises avec le Syndicat d'apiculteurs de Midi-Pyrénées pour l'installation de ruches sur site d'entreprise et le Rucher École de Toulouse. Le projet pressenti comporterait **l'accueil d'une quarantaine de ruches**, l'aide à l'implantation d'un jeune apiculteur, qui disposerait ainsi gratuitement d'un site vaste et clôturé, et le semis de plantes mellifères adaptées à la qualité des sols.

Les retombées fiscales annuelles sont estimées à 39 200 € pour notre village, sans compter la taxe d'aménagement de 25 000 € à percevoir.

### EMBELLISSEMENT

La commune poursuit ses efforts dans la rénovation de ses bâtiments publics. Ainsi **la toiture de l'église** a été entièrement rénovée en décembre et une passerelle en bois a été installée autour **du lavoir route de Carbonne** afin d'y accéder plus facilement sans marcher dans l'eau alentour.

Il est également prévu, par l'EVS Anim'jeunes et l'association les Fous du Bois du Fousseret, l'agrément par des briques, **du tour du lavoir, rue du lavoir**, derrière la mairie. Ce chantier aura lieu pendant les vacances de printemps, dans les mêmes conditions que celui qui avait été proposé dans la cadre du rafraîchissement en peinture du mobilier urbain de la médiathèque.



## SOLIDARITÉ

Les tristes événements survenus le 15 octobre dernier dans l'Aude ont sensibilisé notre commune. Cette date restera une journée noire pour l'ensemble des audois et audoises qui ont payé un lourd tribut suites aux inondations dévastatrices. Des dégâts colossaux ont été subis par quelques 70 communes et un appel national aux dons a été lancé par l'Association des Maires de l'Aude et le département de l'Aude, afin d'apporter un soutien financier indispensable aux communes sinistrées.

Le conseil municipal a ainsi décidé de verser une aide exceptionnelle de 1 000 € dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 ».

SOLIDARITÉ  
AUDE



## SÉCURITÉ

### INSTALLATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

Comme nous vous l'indiquions dans notre précédent bulletin, notre commune s'était inscrite pour bénéficier de **l'installation d'un radar pédagogique** dont les coûts d'achat et d'installation seraient partagés à parts égales entre le SDEHG et la commune, soit environ 1 500 € pour Lafitte-Vigordane. Ce radar, vous l'avez certainement déjà constaté, a été installé définitivement à l'entrée du village, route de Carbonne, courant décembre.

Cet équipement de prévention, implanté en bordure de chaussée, indique à l'usager la vitesse à laquelle il circule et affiche un message d'alerte si sa vitesse est supérieure à celle autorisée.

Le radar indicateur de vitesse permet ainsi aux automobilistes de prendre conscience de leur allure dans les zones dangereuses, d'adapter leur vitesse en conséquence et d'assurer la sécurité routière dans la ville. C'est un outil simple d'utilisation et efficace pour réduire les accidents.



### PARTICIPATION CITOYENNE

D'autre part, Mme Le Maire a signé le protocole « **Participation citoyenne** » le 26 septembre 2018. Il officialise la « prise de poste » des référents de quartier – participation citoyenne, citoyens impliqués dans la vie de leur quartier qui s'engagent, dans le cadre d'une mission volontaire, à œuvrer dans l'intérêt général des habitants.

La mission des référents concerne :

- La délinquance sur notre commune : signalement des véhicules et individus suspects ;
- La précaution à prendre en cas d'absence prolongée de son domicile (vacances) : aviser son référent en complément des opérations « Tranquillité Vacances » organisées par la Gendarmerie Nationale ;
- En cas d'urgence, appeler le « 17 ».

**Vous trouverez les noms et adresses des référents proches de chez vous sur le site Internet de la commune : [www.lafitte-vigordane.fr](http://www.lafitte-vigordane.fr)**

Certains panneaux indiquant l'adhésion à ce protocole par la commune ont d'ailleurs déjà été posés.



## VOIRIE

L'Association Syndicale Libre du Lotissement « Le Vigné » a exprimé le souhait que la commune prenne en charge **les voies du lotissement**. Considérant que ce lotissement était en bon état d'entretien, la mairie a décidé d'autoriser son classement dans le domaine public communal.

D'autre part, le conseil municipal a voté la demande **d'inscription au programme d'urbanisation 2019** pour les travaux d'aménagement du carrefour près du Complexe des Pyrénées, croisement entre la rue du Pont Bascule et le chemin de la Dourdouille, ainsi que l'urbanisation de la rue du Pont Bascule (RD10G) en prolongeant les piétonniers déjà réalisés.



### LA STATION D'ÉPURATION EST OPÉRATIONNELLE

Après l'arrivée des premiers engins au printemps 2018 et six mois de travaux, la station d'épuration de Lafitte-Vigordane est enfin sortie de terre. Les tests de mise en service ont eu lieu cet automne avec le raccordement du groupe scolaire. Le pilotage des équipements peut se faire à distance grâce à une liaison radio. Les agents de réseau 31 peuvent surveiller le fonctionnement depuis le centre d'exploitation Réseau31 de Mondavezan. L'arrêté de mise en service sera notifié courant janvier.

### MAIS COMMENT TOUT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Le réseau de collecte des eaux usées de la commune dirige les effluents **vers une station de relevage située derrière le terrain de football** à proximité du boulodrome. Ils sont alors envoyés **vers la station d'épuration située un peu avant le cimetière** via une conduite de refoulement qui remonte le long du chemin de la Dourdouille et la voie Romaine de Querilhac.

Un **1<sup>er</sup> ouvrage appelé décanteur digesteur** va, comme son nom l'indique, faire une **1<sup>ère</sup> séparation** par décantation de la matière organique.

Ensuite les eaux chargées vont être amenées vers un **2<sup>ème</sup> ouvrage : l'unité de disques biologiques**.

La technologie bio-disque est un procédé d'épuration mettant en jeu un traitement biologique aérobie à biomasse fixée. Les supports de la microflore épuratrice sont des disques partiellement immergés dans l'effluent à traiter et animés d'un mouvement de rotation pour assurer à la fois la mise en contact des bactéries avec l'effluent à traiter, leur oxygénation et le mélange.



En phase immergée du cycle de rotation des disques, la biomasse fixée prélève les matières organiques et azotées dans les eaux usées puis les digère et les dégrade. La phase émergée du cycle des disques permet aux bactéries de respirer. Les boues excédentaires ou mortes, détachées des disques biologiques se retrouvent dans les eaux épurées, dont elles sont séparées puis collectées via une étape de clarification finale dans un **3<sup>ème</sup> et dernier ouvrage : le clarificateur**. Les eaux épurées sont alors rejetées dans la Dourdouille.



Les usagers vont pouvoir se raccorder **dès la réception du courrier de notification de l'arrêté de mise en service qui ne saurait tarder**. Ce courrier comprendra un exemplaire du règlement du service ainsi qu'un formulaire de demande de contrôle du branchement à retourner au SMEA31 dès la réalisation du raccordement de l'habitation. Ce branchement doit avoir lieu dans les deux ans.

**C'est à partir de cette notification que sera exigible la Participation aux Frais de Branchement (PFB) et que seront pris en compte les volumes pour la facturation de la redevance.** La PFB s'élèvera à 1 000 € et la redevance à 1,025 € / m<sup>3</sup> HT + 75 € HT de part fixe (soit 1,65 € / m<sup>3</sup> HT pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> / an).



## COMMÉMORATION

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Fêter les 100 ans de l'armistice de 1918 c'est commémorer la fin d'un douloureux conflit qui fut le plus meurtrier de l'Histoire. Il mobilisa plus de 65 millions de personnes et fit plus de 10 millions de morts.

Nos générations d'aujourd'hui et de demain ont la responsabilité d'entretenir le souvenir de toutes les victimes et de leur famille dont les vies furent brisées en l'honneur de la France.

Ainsi les Lafittois étaient venus nombreux pour se recueillir lors de cette cérémonie du souvenir, au cours de laquelle ont été remerciés pour leur participation :



- La Délégation Militaire de la Haute-Garonne pour la tenue du piquet d'honneur ;
- La Gendarmerie de Cazères pour sa protection ;
- Les Anciens Combattants du Canton du Fousseret ;
- Mme Annette Rampon pour son travail admirable de recherche généalogique sur nos Poilus Lafittois, et sa collaboration très pédagogique auprès des élèves de l'école de Lafitte-Vigordane afin de présenter une exposition à la mairie ;
- Les élèves de l'école et leurs enseignants pour leur travail artistique, exposé à la Médiathèque, réalisé en collaboration avec les bénévoles de la Médiathèque ;
- Les généreux citoyens qui ont, pour l'occasion, prêté leurs photographies, lettres, et effets personnels permettant ainsi d'abonder ces expositions qui apportent des témoignages poignants de la réalité de nos Poilus de 14-18 ;
- L'équipe municipale qui a œuvré depuis plusieurs mois pour que cette cérémonie soit à la hauteur du sacrifice reconnu.



Lafitte-Vigordane ne veut pas oublier ses héros et pour pérenniser sa reconnaissance à tous les combattants Lafittois, le Conseil Municipal a décidé de poser une plaque du souvenir sur le monument aux morts ainsi qu'une stèle au cimetière.



Les petits Lafittois ont cité les 26 soldats, Morts pour la France, qu'ils ont honorés d'une rose blanche ; puis ils ont chanté la Marseillaise, accompagnés par la chorale *Au Chœur du Son*.





### LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE DANS NOS COMMUNES !

Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Haute-Garonne Numérique » et « Altitude Infrastructure » ont signé un plan de déploiement ambitieux en juin 2018 : raccorder en Très Haut Débit, par la fibre optique, 100% des abonnés (548 communes, plus de 500 000 habitants) du territoire dont Haute-Garonne Numérique a la responsabilité, entre 2018 et 2023. **Concernant Lafitte-Vigordane, le raccordement se ferait entre juin 2021 et décembre 2023, et en attendant le déploiement complet, la commune bénéficiera d'une montée en débit 30 Mb/s par réseau radio 4G fixe.**

#### ❖ COMMENT ÇA MARCHE ?

La **Radio 4G Fixe** fournit un accès à internet par des ondes radio. Elle implique la couverture du territoire concerné par des antennes, tout comme les réseaux mobiles et la télévision hertzienne, mais sur des bandes de fréquences dédiées à cet usage.

Afin de permettre la meilleure couverture et le plus grand débit, **les antennes relais doivent être implantées sur des points hauts** (église, château d'eau, pylône, ...), sans éloignement excessif des zones concernées.

Cette technologie nécessite l'installation d'une antenne de réception dédiée sur le toit des habitations et de box-internet compatibles pour recevoir le signal.

#### ❖ VOS DÉMARCHES

En Haute-Garonne, **les frais d'installation et de maintenance de l'antenne** pour le particulier sont entièrement à la charge de Haute-Garonne Numérique.

Les usagers doivent souscrire un contrat auprès de l'un des Fournisseurs d'Accès suivants qui sera chargé de **vérifier votre éligibilité**.

- **Alsatis** : 09 70 247 247 ou sur [www.alsatis.com](http://www.alsatis.com)
- **Nordnet** : 3420 ou sur [www.nordnet.com](http://www.nordnet.com)
- **Ozone** : 09 73 01 10 00 ou sur [www.ozone.net](http://www.ozone.net)

#### LA FIBRE OPTIQUE

C'est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière.

Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités :

- Un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum.
- Un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux.

La fibre optique jusqu'à l'abonné est appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre à la maison).

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2016 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour la commune de Lafitte-Vigordane.



Population municipale : 1 171

Population comptée à part : 18

Population totale : 1 189

### REPAS DES AÎNÉS

Samedi 1<sup>er</sup> décembre, toutes les personnes de plus de 65 ans de la commune avaient été invitées par la municipalité de Lafitte-Vigordane à partager le repas annuel des aînés.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avait en charge d'organiser ce moment de rencontre et d'échange, mais aussi de divertissement. Ce sont ainsi près de quatre-vingt convives qui ont pris place dans une salle des fêtes accueillante et décorée aux couleurs de Noël, pour partager un délicieux repas préparé par un traiteur.

Après un agréable apéritif, chacun a eu le plaisir de découvrir à côté de son assiette une sympathique attention sous la forme d'un petit sachet individuel de chocolats.

Une belle surprise avait été réservée aux convives qui ont pu profiter à la fin du repas d'un spectacle en chansons de la Compagnie Nath & Co : « Les mystères de Paris ».



La présence de Madame le Maire, Karine Brun accompagnée des membres du CCAS, qui après avoir souhaité la bienvenue, ont eu un mot gentil pour chaque convive, a aussi été très appréciée.

L'après-midi s'est terminée par la projection d'un film réalisé par notre « cinéaste local », Jean Paul Bourguignon et retraçant les retrouvailles en 1995 des anciens de l'école primaire. Un moment très apprécié par tous ceux qui ont ainsi pu se revoir ou revoir des amis avec 23 ans de moins.

Un grand merci de la part de tous nos aînés à l'équipe du CCAS et rendez-vous à toutes et tous encore plus nombreux l'année prochaine.



**L'équipe du CCAS a de nouveau changé :** Karine PAULY a décidé de quitter le Conseil d'Administration pour des raisons personnelles, et bien que la municipalité le regrette, elle la remercie chaleureusement pour son action durant ces trois années. C'est Virginie ESPLAT qui succède à Karine, et nous la remercions d'avance pour cet investissement.

### ❄️ ❄️ ❄️ ❄️ PLAN GRAND FROID ❄️ ❄️ ❄️ ❄️

Dans le cadre du dispositif saisonnier "grand froid" nous vous rappelons que la mairie tient un registre des personnes âgées ou handicapées qui, à leur demande, peuvent s'y inscrire, tout au long de l'année.

Ainsi, en cas de vague de froid (tout comme en période de canicule l'été), nos services peuvent s'assurer de la bonne santé des personnes vulnérables résidant sur notre commune.

**Pour toute inscription, il vous suffit de contacter la mairie.**

## LES ACTIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE



### LES SORTIES FAMILLE

Marché à Cadours, visite de Sarrant et de sa librairie, visite du château de Laréole.



### ANIM'JEUNES

Projet Street Art « Au coin de la rue » : Animations, ateliers et sorties autour du street art.



Sortie expo Mister freeze et visite de Toulouse à travers le graff.



## LES ACTIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

### ANIM'JEUNES

Réalisation d'une fresque « Les cocottes », inspirée d'un artiste découvert à l'expo Mister Freeze.



Organisation au côté de la médiathèque de la soirée café-théâtre « Le père Noël est une ordure ».

Sortie à Toulouse pour voir les machines géantes.



Atelier création d'un petit film en stop motion.

Vente de gâteaux au  
marché de Noël.



### ATELIERS ENFANTS



Atelier mensuel créatif :  
« Coco et Cocotte font de la déco ».



Permanence de l'EVS La Parenthèse  
Tous les samedis de 9h30 à 12h

05 61 97 52 81 / 06 30 52 90 59  
evslaparenthese@gmail.com



### OUVERTURE D'UNE 5<sup>ÈME</sup> CLASSE

La rentrée 2018 fut un peu agitée à l'école élémentaire...

En effet, si en mai dernier, le nombre d'élèves nous permettait d'obtenir l'ouverture d'une cinquième classe, le comptage du nombre d'enfants en septembre nous obligeait théoriquement à conserver nos quatre classes, à un élève près ! L'ouverture de la cinquième classe devait se faire à 103 élèves, nous n'en avons plus que 102 suite aux mouvements estivaux habituels.

Pourtant, tout était prêt pour accueillir cette nouvelle classe, non seulement les locaux, mais également l'enseignant qui avait pris ses fonctions dès le premier jour...

C'est alors un mouvement collectif qui s'est mis en place afin de réagir face à cette aberration considérée comme une injustice par tous. Les parents, assistés de l'association de parents d'élèves les Coluccinos, ont alors bloqué l'école le jeudi après-midi, afin de convaincre l'inspecteur d'Académie de se rendre rapidement sur les lieux pour parlementer.

Le lendemain, une délégation composée de parents d'élèves, d'enseignants mais également d'élus municipaux dont M<sup>me</sup> Le Maire, s'est rendue à la préfecture pour être reçue par le Comité Départemental qui devait statuer sur cette situation après ré-étude de notre dossier.

Et c'est en fin de journée que le Comité nous a confirmé l'ouverture de la cinquième classe, au vu de l'expansion de notre village et des lotissements en cours d'aménagement qui allaient attirer dès la rentrée prochaine de nouvelles familles, et donc de nouveaux élèves.

### UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA CANTINE

Depuis la rentrée scolaire un nouveau prestataire fournit les repas de la cantine du groupe scolaire.



Il s'agit de la société  qui a remporté le marché qui avait été lancé au printemps.



Dans un souci de tendre vers une alimentation durable, il a été demandé au prestataire de satisfaire dès la rentrée les nouvelles exigences réglementaires qui ne devaient s'appliquer qu'en 2020, à savoir :

- 40% de produits provenant d'approvisionnement en circuits courts ou répondant à des critères de développement durable, notamment la saisonnalité des produits.
- 20% de produits issus de l'agriculture biologique ou de surfaces agricoles en cours de conversion.

Enfin suite à la parution de nombreuses études dénonçant la consommation trop importante de protéines par les enfants, le prestataire s'est engagé à établir un menu sans protéines animales une fois par semaine.

Il faut noter que tous ces changements n'ont eu aucune incidence sur la tarification qui est restée identique pour les familles.

Les résultats en termes de qualité sont particulièrement probants. Une baisse spectaculaire du gaspillage alimentaire a été constatée par le personnel municipal, et les enfants semblent retrouver plaisir à goûter aux plats variés qui leur sont proposés.

### EXPOSITION POUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Les élèves de l'école ont réalisé 2 expositions à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918 :

L'une à la médiathèque, basée sur un travail artistique d'après des œuvres de Magritte, et avec l'aide des bénévoles de la médiathèque.

L'autre à la mairie, sur les Poilus Lafittois morts pour la France, avec l'aide de M<sup>me</sup> Annette Rampon.



## FLASH-BACK

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Un beau forum sous le soleil ! Visiteurs et participants des sections du foyer, associations Lafittoises et bénévoles de la médiathèque ont fait leur rentrée associative. Temps de rencontres, échanges conviviaux et chaleureux, clôturés par un pot amical avec les nouveaux arrivants et la mairie... Ça augure une belle année associative !



### CONCERT IMPROBABLE ... JAZZ BEBOP

**Ambiance boîte de jazz, qualité de l'interprétation, accueil chaleureux, tout y était !**

Dans la salle du complexe des Pyrénées de Lafitte-Vigordane, 80 personnes étaient réunies samedi 13 octobre pour un concert « improbable ».

Improbable car le format du concert et les artistes étaient dans un contexte exclusif de par sa rareté, son organisation (le public autour des artistes) et la qualité des quatre

Jazzmen (Nicolas Algans à la trompette, Amaury Faye au piano, Louis Navarro à la contrebasse et Matthieu Danesin à la Batterie) réunis pour l'occasion à ce concert unique autour de la thématique Bebop.

C'était aussi pour le Foyer Rural de Lafitte-Vigordane, un moment de partage avec les artistes et pour la Fédération des Foyers Ruraux 31-65 d'expérimenter des formats plus proches de ses associations (car imaginé avec le foyer et les artistes).

Le public a pu assister à un concert chaleureux d'une grande qualité de par le niveau musical, dans une ambiance cosy de boîte de jazz.

### RE-FÊTE 2018

On prend les mêmes, et on recommence ! Il n'y a que les Lafittois pour faire la fête, et la re-fête !

Une re-fête qui a donc battu son plein le 20 octobre, date bien choisie en ce début de vacances scolaires, ce qui a permis d'accueillir beaucoup de jeunes. Après la dégustation d'un rougail saucisse délicieux et... relevé !!!, les invités étaient prêts à faire la fiesta jusqu'au bout de la nuit au rythme du DJ MDS Animation.

On ne s'en lasse pas, merci à toute l'équipe et... À bientôt !



### HAPPY HALLOWEEN, UNE ANIMATION POUR TOUS !

Enfants, parents, grands-parents... plus d'une trentaine de personnes se sont réunis au soir du 31 octobre pour défiler dans les rues de Lafitte. De nombreux habitants ont joué le jeu et ont accueilli le cortège avec bougies, bonbons mais aussi décorations et déguisements des plus effrayants ! Un apéritif thématique concocté par les bénévoles et offert à tous a clôturé l'animation.





### MARCHÉ DE NOËL

**Les bénévoles de la médiathèque ont encore mis tout en œuvre pour offrir un très beau marché de Noël 2018 à Lafitte-Vigordane !**

Toujours réservé aux artisans, ce marché nous a proposé cette année encore, les traditionnelles gourmandises locales telles que foie gras et canards Lafittois de Laurent Bruned, chocolats ou miel de la région, mais aussi les décorations de Noël ou créations originales pour la maison ou plus personnelles comme des bijoux, de la maroquinerie ou des accessoires de mode. Certains exposants ont souhaité revenir suite à l'exposition de l'année dernière, d'autres ont choisi de découvrir notre marché pour présenter leurs créations pour la première fois. Mais tous avaient la même envie, celle de présenter aux visiteurs, friands de nouveautés, leurs créations personnelles, produits de passionnés.

Impossible de repartir les mains vides, il y en avait pour tous les goûts, pour faire plaisir ou se faire plaisir, ne serait-ce qu'en achetant quelques biscuits préparés par les jeunes de l'EVS, petite recette pour financer leurs activités.

Et bien entendu, après un petit détour par la buvette pour un vin chaud ou une crêpe maison, les familles ont pu passer l'après-midi autour des jeux en bois exposés sous le préau, et les plus jeunes ont pu se balader en poneys, se faire maquiller en princesse ou pirate, pour enfin rencontrer le Père Noël ! Celui-ci leur a évidemment proposé de poser pour la photo souvenir, après avoir écouté attentivement leurs souhaits de cadeaux et reçu leurs jolies lettres décorées, parce qu'ils ont bien sûr tous été très sages... !

Une très belle journée qui a lancé les festivités de Noël d'une belle manière !

Bravo aux bénévoles de la médiathèque pour leur action !



### 2<sup>ÈME</sup> LOTO DU COMITÉ DES FÊTES, 2<sup>ÈME</sup> SUCCÈS !

Dimanche 2 décembre 2018, les bénévoles du comité des fêtes ont proposé la 2<sup>ème</sup> édition de leur loto. Un peu plus de 140 personnes ont répondu au rendez-vous pour tenter de gagner de nombreux lots dont le montant total s'élevait à près de 3 000 euros. Télévision, mini ordinateurs, barre de son..., mais aussi paniers gourmands et bons d'achat... Les lots étaient effectivement très attractifs ! Et nombreux ont été les gagnants !

Animées par de belles voix féminines pour annoncer les numéros et les cadeaux, les parties ont été serrées pour atteindre la dernière, celle des gros lots.

Heureusement, la buvette et un goûter de savoureuses crêpes ont permis aux joueurs impatientes de résister au stress généré par le jeu !

Pour cette après-midi dominicale ludique et fructueuse, le comité des



fêtes remercie chacun de s'être déplacé, et de notre côté, nous remercions les bénévoles du comité pour leur bonne humeur et pour l'organisation de tel événement qui anime notre village !



## FLASH-BACK

### 1<sup>ER</sup> TÉLÉTHON POUR LAFITTE-VIGORDANE !

L'AFM-Téléthon (Association Française pour la Myopathie) a été créée en 1958 par une poignée de parents révoltés contre l'impuissance de la médecine et de la science face aux maladies neuromusculaires qui touchent leurs enfants. Yolaine de Kepper, mère de sept enfants, dont quatre atteints par la myopathie de Duchenne, est la fondatrice et la première présidente de l'Association.



60 ans plus tard, à l'initiative de Stéphanie Lacaze, responsable de l'Espace de Vie Sociale « La Parenthèse », le Téléthon, la grande fête des malades, des chercheurs et des bénévoles, est passé par notre village. Et tout Lafitte s'est mobilisé pour récolter des fonds : la mairie, les écoles, l'ALAE, le foyer rural, le comité des fêtes, la chorale Au Chœur du Son, l'association Répercussion et toutes les associations du village.

L'événement a donc débuté par des jeux à 1 € la partie, que les jeunes de l'EVS ont proposés aux visiteurs en faisant deviner le nombre de bonbons placés dans un énorme



pot. Chacun pouvait également, toujours pour 1 €, inscrire un petit message sur une étoile de carton qui allait décorer le sapin ensuite illuminé, ou sur un petit carton accroché à un ballon qui allait ensuite être lâché du terrain de foot.

A la nuit tombée, des chants de Noël ont résonné sous le porche de la salle des fêtes, interprétés par la chorale Au Chœur du Son, et se sont poursuivis à l'intérieur avec des chansons plus contemporaines.

Chacun a pu également se restaurer à la buvette qui proposait du salé, mais aussi du sucré, et en

particulier des crêpes, ventes qui ont permis d'aider à relever le grand défi national cette année de vendre 1 million de crêpes !

Et la soirée a débuté au son de la guitare de la jeune chanteuse Mathilde, du piano de Morgan, de Maud et Nico de la chorale, qui a ensuite poursuivit avec son trio Inner Smile, pour s'achever avec le trio de Lambert, Bertrand et Alex.

À la fin de la soirée, le montant final des dons a atteint 928 €, somme à laquelle s'ajoutent les 100 € versés par l'association de parents d'élèves les Coluccinos suite au vide-ta-chambre de décembre.

Bravo à tous pour cette belle initiative qui a montré une fois de plus que notre petit village est le berceau de personnalités au grand cœur !

### GOÛTER DE NOËL

Le 9 décembre a été offert aux petits Lafittois, un goûter-spectacle de Noël "La machine à sons". Une après-midi dédiée aux enfants et à leurs familles autour d'un spectacle musical, les chants de Noël de la chorale Au Chœur du Son, un goûter partagé et bien sûr la visite du Père Noël !

### NOUVEAUTÉ AU FOYER RURAL

**Une nouvelle activité est née pour les 4-6 ans :  
Cours d'éveil corporel**

Relaxation, parcours psychomoteurs, jeux, danse... animés par Laetitia.  
Elle a lieu tous les vendredis de 17h15 à 18h00 à la salle de motricité de l'école.

### LAFITT'EN LIVRES 2018 : UN DEUXIÈME SUCCÈS !



Ce sont 46 invités, auteurs, illustrateurs(trices), éditeurs(trices) qui ont pris place dès le matin du 16 décembre dans la salle du Complexe des Pyrénées pour en faire le creuset de la littérature régionale, le temps d'une journée. Ce fut une très belle manifestation, tant par la qualité des présentations faites sur les stands des auteurs présents, que par le contenu des causeries et les échanges avec les visiteurs mais aussi par une organisation au cordeau, saluée unanimement par tous les participants.

Après une ouverture officielle en présence de M<sup>me</sup> Karine Brun, maire de Lafitte-Vigordane et de l'équipe des bénévoles de l'École des mots Marie Lannelongue, le public, bien que pas assez nombreux, et ce à cause d'un contexte économique et social difficile, a eu à sa disposition un éventail des genres littéraires qui a pu satisfaire même les plus spécialisés. Cette deuxième édition de « Lafitt'en livres » a ainsi permis de belles rencontres et des discussions fructueuses avec les lecteurs mais aussi entre auteurs.

Les « causeries » ont offert aux plus curieux la possibilité d'approfondir les thèmes proposés et de dialoguer avec les intervenants, et



les deux ateliers, nouveauté de cette année, ont permis aux enfants de découvrir la fabrication d'un Kaléidoscope et la signification des hiéroglyphes.

L'espace restauration qui proposait des mets rappelant chacun une œuvre littéraire, a connu un vif

succès et tous les gourmands ont aussi apprécié les sourires des charmantes bénévoles qui les ont accueillis toute la journée.

Un verre de l'amitié a clôturé cette manifestation qui est promue à un bel avenir, la troisième édition étant d'ores et déjà programmée pour 2019.

LS

### PROCHAINEMENT : CONCERT DE JOAN DE NADAU

**Au Chœur du Son vous promet une soirée exceptionnelle avec Joan de Nadau.**

C'est officiel, invité par l'association « Au Chœur du Son », Joan de Nadau sera bel et bien à Lafitte-Vigordane **le 15 février 2019 à 21 h dans la salle du Complexe des Pyrénées.**

Pour ce concert acoustique où se mêleront musique, chants, humour, impertinence, tendresse, poésie, il sera accompagné de Cédric Privé au violon et de Jean-Pierre Médou à la guitare.

Cette formule, plus intimiste est spécialement adaptée pour les salles plus petites et permettra ainsi au public présent de mieux apprécier cet immense artiste, éternel troubadour, jongleur de mots et raconteur d'histoires.

Nadau, c'est la cornemuse landaise qui s'engueule avec la guitare électrique, c'est le chant traditionnel qui se frite et qui se frotte avec la musique, c'est 4 Zénith, 4 Olympia, 17 albums et des succès repris en chœur par le public comme « l'Encantada », « De cap tà l'immortèlla » et beaucoup d'autres encore.

En première partie, « Au Chœur du Son » vous proposera quelques extraits de son répertoire et une surprise vous attendra pour le final.



**L'entrée est fixée à 19 € - Billets en vente dès à présent auprès de Françoise au 07 89 08 63 45.**

## ZOOM ASSOCIATIF : SCRAPBIDULE

SCRAPBIDULE est une section du foyer rural de Lafitte, animé depuis 5 ans par Audrey Launay, autour du **scrapbooking**. L'expression vient de l'anglais « scrap » (« petits bouts ») et « book » (livre). Le principe : mettre en scène ses photos et divers objets de façon ludique et créative.



Il s'agit pour les 8 participantes très assidues (et oui il s'agit d'une activité essentiellement féminine mais les hommes sont les bienvenus !) de « scraper » ensemble sur un thème défini par Audrey.

Cette année, chaque participante propose également un projet par mois, comme les décorations de Noël ou la fabrication de mini albums.

Le matériel est acheté par la section moyennant une participation de 15€ par mois sauf le matériel de base fourni par les adhérentes.

Chaque année, début novembre, la section organise la CROP SCRAPBIDULE qui rassemble sur un week-end une soixantaine de participants venus de toutes les régions de France pour assister aux ateliers d'Audrey et de 3 animateurs professionnels du scrapbooking très connus.

De la tendance « clean and simple » très sobre à la « mixed and media », les ateliers se succèdent jusqu'à la soirée solidaire où le challenge est pour chacun des participants de créer en 15 mn une réalisation qui sera offerte à une association, comme cette année à l'hôpital sourire.

La communication sur cet événement ouvert à tous se fait essentiellement sur les réseaux sociaux. Des sponsors (magasins de décoration et de loisirs créatifs) fournissent le matériel pour la soirée solidaire.

Prochain évènement organisé par SCRAPBIDULE : « Vide ton atelier de loisirs créatifs » le 28 avril 2019.

Rejoignez les scrapbookeuses derrière la médiathèque, tous les lundis soirs, de 20h15 à 22h30 (adultes uniquement). Adhésion : 150 € /an + 13 € d'adhésion au foyer rural.

Contact : Audrey LAUNAY  
06 68 01 42 79



### BIENVENUE À UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Afin de compléter l'offre culturelle mise en place par la Médiathèque, plusieurs bénévoles ont créé, pendant les vacances d'été l'association **LAFIT'TOILE**.

Celle-ci, dans le cadre d'un partenariat avec CINEFOL 31 et avec le soutien du Foyer rural, propose les 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois deux séances de cinéma au Complexe des Pyrénées :

- à 18 h, la programmation concerne le jeune public
- celle de 20 h 30, les adultes

Depuis le mois de septembre ce sont 8 projections qui ont eu lieu avec des succès plus ou moins mitigés.

Venez y nombreux pour les encourager, il serait vraiment dommage, que faute de public, cette initiative ne puisse perdurer.

### LAFIT'TOILE

Au programme de début d'année 2019 :

- **mercredi 23 janvier :**  
à 18 h : le Grinch  
à 20 h 30 : Le Grand bain
- **mercredi 20 février :**  
à 18 h : Casse-noisette et les 4 royaumes  
à 20 h 30 : Mauvaises herbes



Contact : Patrick DELECROIX  
06 88 83 26 07  
lafit.toile@gmail.com

# INFOS PRATIQUES



## TARIFS DE LOCATION COMPLEXE DES PYRÉNÉES : GRANDE SALLE – 250 personnes

### Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Non Lafittois : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 600 € (hiver) / 500 € (été)

### Semaine : Soirée (18h à 18h) ou (12h à 12h) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 300 € (hiver) / 200 € (été)

### Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois : 100 € (hiver) / 75 € (été)

## PETITE SALLE – 50/60 personnes

### Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 200 € (hiver) / 150 € (été)

### Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois : 75 € (hiver) / 50 € (été)

### Semaine (Journée de 9h à 16h30) :

Entreprises : 250 € (hiver) / 250 € (été)



## NUMEROS D'URGENCE

- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Numéro d'urgence européen : 112
- Médecin de garde : 3966
- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237
- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17

## NUMEROS UTILES



- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31
- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33
- SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) : 05 61 56 00 00
- Taxi François : 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69
- Cabinet d'infirmières : 06 08 48 23 25

Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane.  
Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.

**Coiffure**  
**Muriel**

Gagnez du temps...

...Je viens à Domicile

15 Km autour de Carbonne  
du Lundi au Samedi

Tél ou SMS  
**06 81 44 41 23**  
muriellacomme@gmail.com

**La Ferme du Loup**  
**VENTE**  
**À LA FERME**



Route de Gratens  
31390 Lafitte-Vigordane  
06 17 25 08 09